



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 06 MAI 2021

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 20

Votants : 20

N° 3

OBJET :

**CUSSET
6 ROUTE DE
CHASSIGNOL,
2 ET 4 CHEMIN DE
PRALONG**

**ACQUISITION DE
LOCAUX TECHNIQUES
APPARTENANT AU
DEPARTEMENT DE
L'ALLIER**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. J. KUCHNA - M. CHARASSE - N. COULANGE - M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ - C. MAGNAUD - T. WIRTH - T. LAPLACE - A. CORNE - JM. BOUREL - JD. BARRAUD - R. DEJEAN - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO - E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - F. SENNEPIN - M. MORGAND - C. BENOIT, Vice-Présidents.

MM. J. TERRACOL – F. SZYPULA – E. BARGE - P. SEROR – L. DUFRAISE - O. ROYER – P. COLAS – F. GONZALES - B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – C. DUMONT - J. BLETTERY - C. BOUARD – P. BONNET – J. ALAMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **18 MAI 2021**

Publiée ou notifiée

le : **18 MAI 2021**

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Vu la convention de mise à disposition à titre précaire et révocable en date du 15 décembre 2020 entre le Département de l'Allier et Vichy Communauté concernant des biens appartenant audit Département, situés 6 route de Chassignol, 2 et 4 Chemin de Pralong à Cusset, cadastrés BW001 et BW002 pour une surface totale de 1 515 m², afin d'occuper un dépôt destiné au remisage du matériel de collecte des déchets ménagers,

Vu le bail commercial de courte durée dérogatoire au statut des baux commerciaux en date du 22 février 2021 entre le Département de l'Allier et Vichy Communauté concernant les biens sus-mentionnés,

Vu le bail commercial de courte durée dérogatoire au statut des baux commerciaux en date du 4 février 2021 entre Vichy Communauté et la société ECO-DECHETS RHONES-ALPES concernant les biens sus-mentionnés afin de permettre l'exécution du marché de collecte des ordures ménagères (marché 20WG164 en date du 27 novembre 2020 relatif à la collecte en porte à porte et transport des déchets ménagers par résiduels et recyclables des communes de Bellerive sur Allier, Cusset et Vichy),

Vu l'avis du Pôle d'Evaluations Domaniales en date du 30 novembre 2018, estimant le bien à 212 000€ (+ ou- 10% de marge de négociation), d'une validité de 18 mois, soit jusqu'au 31 mai 2020,

Vu la demande d'actualisation dudit avis auprès du Pôle d'Evaluations Domaniales en date du 4 mai 2020,

Considérant la volonté de Vichy Communauté d'acquérir les biens sus-mentionnés afin d'y installer un dépôt destiné au remisage du matériel de collecte des déchets ménagers,

Considérant les différents échanges intervenus entre le Département de l'Allier et Vichy Communauté, et le courrier d'accord dudit Département, suite à la proposition d'acquisition de Vichy Communauté, en date du 30 mars 2021, au prix de 120 000€, compte tenu des coûts à déployer en raison d'une part, de l'ancienneté et du mauvais état des bâtiments, et d'autre part, des travaux nécessaires de désamiantage, sous réserve de l'approbation de ladite acquisition par l'instance décisionnaire,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'acquérir les immeubles situés 6 route de Chassignol, 2 et 4 chemin de Pralong à Cusset, cadastrés BW001 et BW002 auprès du Département de l'Allier, au prix de 120 000 €.

- de donner mandat à M. le Président ou à la Vice Présidente déléguée à la Gestion Patrimoniale pour signer tous documents relatifs à cette opération.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- adopte ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 06 mai 2021.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 3 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 MAI 2021 -

Objet de l'acte : CUSSET - 6 ROUTE DE CHASSIGNOL 2 ET 4 CHEMIN DE PRALONG -
ACQUISITION DE LOCAUX TECHNIQUES APPARTENANT AU
DEPARTEMENT DE L'ALLIER

.....
Date de décision: 06/05/2021

Date de réception de l'accusé 18/05/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 06MAI2021_3

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210506-06MAI2021_3-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3 .1

Domaine et patrimoine

Acquisitions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 3.pdf (99_DE-003-200071363-20210506-06MAI2021_3-DE-1-1_1.pdf)